

Le Cetu, encore au cœur des divisions patronales

« Le patronat divisé sur le compte épargne-temps universel », titre Le Monde qui revient sur la nouvelle négociation entre partenaires sociaux, tenue mardi. Au cœur des débats : les désaccords des organisations d'employeurs sur le CETU. Le Medef et la CPME sont farouchement contre ; l'U2P est prête, elle, à conclure un compromis avec les syndicats sur ce dispositif qui suscite de l'appréhension dans les grandes entreprises, dotées de comptes épargne-temps. « Elles ont peur d'avoir à reverser cette trésorerie vers l'opérateur qui gèrera le CETU », affirme Antoine Foucher, président de la société de conseil Quintet. L'U2P, elle, considère, comme l'explique son président, Michel Picon, qu'une telle mesure est de nature à améliorer « l'attractivité ». De surcroît, l'organisation « cherche à innover socialement dans un contexte de réflexion patronale assez calme », décrypte encore Antoine Foucher. Mais si ce dispositif voyait le jour dans une version défendue par un seul mouvement d'employeurs (le plus petit), cela poserait « des questions de fond », selon la formule d'Hubert Mongon, le chef de file de la délégation du Medef dans la négociation « pour un nouveau pacte de la vie au travail ». (Le Monde, p.10)